

# L'extension de l'école Molina n'en finit pas de diviser



L'opposition a mis en doute la gestion financière de la commune pour la mise en œuvre de son programme d'investissements. / PHOTOS FR.G.

**R**eporté jeudi dernier faute de quorum, le conseil municipal de Cuges-les-Pins s'est finalement réuni lundi matin. Les premiers points de l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité, jusqu'à ce que les élus aient à se prononcer sur des questions financières.

La première concernait des avenants aux marchés de travaux dans le cadre du chantier d'extension du groupe scolaire Molina, l'adjoint délégué aux travaux, Gérard Rossi, détaillant les aléas rencontrés pour ces marchés. L'élue d'opposition Antoine Di Ciaccio a pointé ces 132 700 € d'aléas (3,10%), regrettant "un tel montant dans le contexte du coût déjà hors norme de l'école (4,9 M€ HT)".

Gérard Rossi a justifié ce coût par "le parti pris d'aller bien au-delà des normes environnementales imposées", et le maire Bernard Destrost a souligné que "le coût de l'école elle-même n'est que de 3,8 M€, le reste étant lié aux travaux extérieurs (voirie, VRD, plantations...) et aux travaux complémentaires de l'ancienne école, notamment l'amélioration des installations thermiques". Le maire a également rappelé "le taux de subventionnement exceptionnel de ce projet, à hauteur de 70%", par le Conseil départemental, ce qui représente 1,450 M€ à la charge de la commune. "Nous avons fait le choix

d'un projet qui va durer dans le temps, affirme Bernard Destrost, et nous allons réduire considérablement les coûts de fonctionnement." Le groupe d'opposition et Jean-Claude Sabetta ont voté contre.

Les délibérations suivantes concernaient un contrat de prêt d'un montant de 769 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), dans le cadre du dispositif Édu prêt, toujours pour l'extension de l'école, et la mise en place d'une ligne de trésorerie. An-

toine Di Ciaccio a souligné qu'il y a un an, un contrat de prêt était passé avec la Banque postale pour un montant de 800 000 €, et un autre avec la CDC de 680 000 €. "Pour faire l'avance, un prêt relais de 1,7 M€ était sollicité en décembre auprès du Crédit agricole, et le financement de l'école était bouclé. Mais aujourd'hui, il manque 770 000 €, parce que cet argent a été utilisé pour autre chose, dont la voirie." Et l'opposant de détailler l'argent encore dû à l'opérateur Faço-

néo et les factures impayées aux entreprises. "La situation est très tendue, ajoute Antoine Di Ciaccio, c'est pourquoi vous voulez rassurer tout le monde avec cette délibération, sauf qu'il ne s'agit pas d'une offre de prêt mais d'une demande. Il n'y a rien!"

## "Erreur"

France Leroy a répondu que "les 800 000 € n'étaient pas affectés et ont servi d'enveloppe pour équilibrer notre budget". Elle a expliqué également qu'une "erreur" de la trésorerie départementale qui aurait remboursé directement au Crédit agricole le prêt relais actionné pour payer Façonéo et les entreprises "a mis la commune en difficulté". "Alors si c'est une erreur, pourquoi passer aujourd'hui par la Caisse d'épargne et pas par le Crédit agricole?" a mis en doute Gérald Fasolino.

"Les taux étaient plus intéressants..." a justifié le maire. "La présidente du Territoire nous a adressé un courrier, elle était inquiète... Depuis, nous avons réglé plus de 600 000 €. Le souci, c'est que cette école s'est faite en un temps record... Notre souhait, c'est qu'elle ouvre en septembre. Il y a un réel besoin."

Malgré ces explications, les élus d'opposition, très sceptiques, n'ont pas souhaité prendre part au vote.

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr

## La réponse à la Chambre des comptes

Le conseil devait prendre acte du mémoire en réponse fait par la commune à la Chambre régionale des comptes suite au rapport d'observations rendu en décembre 2017. "Des observations sévères mais utiles, a précisé France Leroy, adjointe aux finances, mais qui nous ont permis de mettre en évidence des dysfonctionnements et erreurs, notamment sur la commande publique et les procédures de marchés publics, ainsi que les dépenses et contrôle des services." L'élue a détaillé les mesures prises depuis par la commune, soulignant notamment que "la politique d'investissements est en adéquation avec l'augmentation de la population à venir, rien de superflu". Gérald Fasolino s'est étonné que "le programme de 11 M€ d'investissement pour l'école et la voirie" soit "passé sous silence", alors que la Chambre recommandait de suspendre tout investissement. "Nous répondons que la commune a dégagé les marges de manœuvre suffisantes pour faire ces investissements, a répondu France Leroy. Je vous rappelle que nous avons été auditionnés et que nous avons stipulé les investissements que nous comptons faire." "Ce ne sont que des recommandations, a ajouté le maire, ça ne dicte pas nos actions. Si on investit aujourd'hui, c'est qu'on peut le faire. D'ailleurs, les investissements n'ont pas commencé en 2014, mais en 2017, quand la situation s'est améliorée." "Nous avons fait le job", assure France Leroy.